

CONSEIL MUNICIPAL DE SULIGNAT
RÉUNION DU MARDI 07 NOVEMBRE 2017 – 20 H 00 mn

Présents : MM Bernard JARNET, Pascale DEGLETAGNE, Marc RIGOLLET, Daniel VERNAY, Vincent JARNET, Alain BEAUFORT, Isabelle BRULAY, Sandrine BUENAFUENTE, Stéphanie MATHON, Marie-Thérèse PERRET, Stéphane RAYMOND, Jérôme VAUCHER.

Excusés : David CLOUVET (procuration à Marc RIGOLLET), Philippe MANOUKIAN, Ingrid VACLE

Date de convocation : 26/10/2017

Secrétaire de séance : le Conseil Municipal désigne Marie-Thérèse PERRET.

Jérôme VAUCHER doit assurer une intervention avec le CPINI et est contraint de quitter la salle.

Approbation du compte-rendu du 03 octobre 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 03 octobre 2017.

Lotissement du village : avancée des travaux

- Point sur les travaux :

Les travaux d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs (pour la partie lotissement) sont terminés.

Les travaux de voirie de deuxième phase sont programmés à partir du lundi 6 novembre.

Une réunion est prévue avec AXIS et les différents intervenants le 13/11.

- Convention Renom Veyle Lotissement

Daniel VERNAY présente une convention du Syndicat Intercommunal de distribution d'eau Renom Veyle à intervenir avec la commune ayant pour objet l'alimentation en eau potable et défense incendie du Lotissement Communal du village

Travaux projetés : Extension et renforcement du réseau

Réalisation des travaux : EGTP / SOMEC

Montant : estimation prévisionnelle de 21 000 € HT , avec une avance de 50 % du montant avant ordre de commencer les travaux .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette convention.

- Signature compromis vente Lots n°2 et n°3

Dans le cadre de la vente des terrains du Lotissement du Village, Le Maire rappelle la délibération en date du 02 mai 2017 qui fixait le prix de vente de chacun des lots :

Il présente ensuite les propositions d'achat pour le lot n° 2 et le lot n°3

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- approuve ces propositions

- désigne Maître Guérin Peroz, Notaires associés à Mézériat, pour la finalisation de ces actes,

- autorise le Maire à signer les avant-contrats et les actes de vente correspondants

- dit qu'en cas d'empêchement, M le Maire sera représenté par Mme Pascale DEGLETAGNE, 1^{er} adjoint.

- Délégation signature compromis vente à Pascale DEGLETAGNE

Le Maire rappelle au Conseil qu'il souhaite acquérir la parcelle n°1 du lotissement du village.

Il propose au Conseil Municipal de désigner Mme Pascale DEGLETAGNE, 1^{ère} adjointe pour signer l'avant contrat et l'acte de vente, ainsi que tous les documents nécessaires à cette vente.

Le Maire étant partie prenante pour ce dossier, il ne prend pas part au vote et quitte la salle

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette proposition.

Jérôme VAUCHER réintègre la salle du Conseil.

Suppression et création de poste – avancement de grade 2017 – modification du tableau des emplois

Le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'admission de Mme Agnès MANOUKIAN à l'examen professionnel d'adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif et créer l'emploi correspondant à son nouveau grade.

Le Maire propose à l'assemblée :

- La suppression de l'emploi d'adjoint administratif à temps complet

La création d'un emploi d'adjoint administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet relevant de la catégorie C à compter du 01^{er} décembre 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire et de modifier comme suit le tableau des emplois à compter du 01^{er} décembre 2017:

01) Liste des emplois permanents à temps complet :

- 1 adjoint administratif principal 2^{ème} classe

- 1 adjoint technique

2) Liste des emplois permanents à temps non complet :

- 1 ATSEM principal 2^{ème} classe : 29.5 H. / hebdo

- 1 ATSEM 1^{ère} classe : 29 H. / hebdo.

- 1 adjoint technique territorial : 26.5 H. / hebdo.

Indemnités perceuteur

Le Conseil Municipal décide de reporter ce sujet à la réunion du mois de décembre.

Rapport annuel 2016 du service déchets de la communauté de communes Chalaronne Centre

Jérôme VAUCHER résume le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'ancienne Communauté de Communes Chalaronne Centre pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce rapport.

Projet éolien

Une visite d'un site éolien situé au POUZIN a été organisée par la société CNR avec les communes de Cruzilles les Mèpillats, Dompierre sur Chalaronne, l'Abergement Clémenciat, Sulignat le 02/11/17

Bernard JARNET, Pascale DEGLETAGNE et Marc RIGOLLET ont participé à cette rencontre.

Marc RIGOLLET explique que dans un premier temps, le Conseil Municipal devra donner un avis de principe pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et environnementale du projet sur la commune.

A tout moment, le Conseil Municipal peut se retirer du projet et il sera consulté à chaque phase.

Une note de synthèse sera jointe à la prochaine réunion du Conseil Municipal afin que chacun puisse délibérer pour éventuellement lancer l'étude de faisabilité en ayant eu connaissance de tous les éléments.

Autorisations d'urbanisme

- Danid BANANT - Route de la Vieille Côte : Permis modificatif
- Marc RIGOLLET - Route de Montessuy : Réalisation d'un hangar agricole
- Ludovic TRICHARD – Restaurant La Mitaine – Route de Pont de Veyle : Travaux de mise en accessibilité d'un ERP.

Information de la municipalité

Ecole :

Pascale DEGLETAGNE fait un compte rendu de la réunion du Conseil d'école du 07/11

- Effectifs du RPI : 242 élèves (84 à Biziat – 76 à St Julien et 82 à Sulignat)

- Rythmes scolaires : information sur le retour des questionnaires interrogeant les parents sur leur souhait du maintien de la semaine à 4, 5 jours ou du retour de la semaine à 4 jours.

A la suite de quelques échanges (sur les horaires, les problèmes du transport en car...) a eu lieu un vote des personnes présentes ayant une voix délibérative.

Vote du Conseil d'Ecole : pour le retour à la semaine de 4 jours = 17 voix
pour le maintien de la semaine de 4 jours et ½ = 7 voix
abstention = 2 voix

C'est l'Inspection Académique qui tranchera en dernier ressort. Une modification du nombre de jours hebdomadaires entrainera une modification des horaires de cours, de transports. Un comité de pilotage sera mis en place.

Information sur la nouvelle réglementation concernant la pause méridienne qui doit obligatoirement être de 1h30 minimum. La section cantine du Sou des écoles réfléchira à la possibilité de mettre en place 2 services pour le repas de midi.

- PPMS : information sur les exercices qui seront réalisés (risques majeurs et intrusions attentats)

Travaux école de Sulignat : Problèmes avec le téléphone, le photocopieur et les ordinateurs. Demande des enseignants pour le remplacement de la structure de jeux extérieure.

- information sur le voyage des classes de CE2- CM1-CM2 dans les Vosges pendant 3 jours sur le thème de la guerre 14/18

Voirie :

- Agent technique : Marc RIGOLLE T fait le point sur la prise de poste de Christophe GUERIN

- Agence de l'Eau : Il informe le conseil municipal de l'accord de subvention allouée pour l'achat de matériel alternatif. Les fournisseurs de matériel seront consultés.

- Réduction de l'éclairage public : le coût prévisionnel total des travaux est de 4 012 € TTC (modernisation d'une armoire et suppression de 20 points lumineux pour un gain annuel de 578 €

L'extinction nocturne entrainera un gain de 2 786 €/an.

Communauté de Communes :

- Marc RIGOLLET informe le conseil municipal de la possibilité d'acquérir un panneau lumineux d'informations par le biais de la Communauté de Communes. La Commune se positionnera.

- Proposition, de mutualisation pour l'utilisation d'une nacelle destinée à des travaux en hauteur, ainsi que pour la formation de l'agent technique pour suivre une formation de type CACES nécessaire pour l'utilisation de ce type d'équipement. Le conseil municipal donne un avis favorable.

- SPA : Marc RIGOLLET explique que la SPA a informé les communes du territoire de l'abandon des missions de récupération des animaux errants gérée dans la structure citée en objet à compter du 1^{er} janvier 2018. Bien qu'il s'agisse d'une compétence communale, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse a engagé une réflexion à ce propos et proposé d'associer la Communauté de Communes de la Dombes à cette démarche au niveau intercommunale.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la mutualisation de cette compétence.

Pascal DEGLETAGNE dresse le compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire :

- modification des statuts de la MARPA

- Dissolution du Syndicat de rivière Basse Vallée de l'Ain

- Transferts des zones économiques

- Office de Tourisme : cette structure sera dissoute le 31/12/2017.

Fibre optique : point sur l'avancement des travaux

Eglise :

- Information sur l'intervention pour réparation des moteurs cloches par l'entreprise BODET les 31/10, 03/11 et 07/11 pour un montant de 2 778 € TTC

- Le réseau électrique de l'église est ancien. Des devis de rénovation seront demandés à Maxime KHAIR.

- Problème d'un chapeau en zinc sur tourelle

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la Déclaration d'Intention d'Aliéner suivante :

Propriétaires : M et Mme Vicent JARNET

Adresse du bien : 205 impasse des Cerisiers

Acquéreur : Mme THENON Sylvie

La Commune n'exerce pas son droit de préemption pour ce bien.

Divers :

SCOT : Daniel VERNAY informe le conseil municipal qu'un séminaire se tiendra à Chatillon sur Chalaronne le 09/12.

- Bilan vente brioches ADAPEI (728 €)

- Rencontre avec Stéphane TROMPILLE

- Repas 11 novembre

- Information sur le cadeau offert à M PIN MONNIER pour son départ à la retraite.